

Réseau Sem@for77

La fibre au service des professionnels

Vecteur de développement économique, le réseau en fibre optique *Sem@for77* est dédié aux entreprises (grandes entreprises, PME et même TPE) aux sites publics (hôpitaux, SDIS, collèges, lycées, ...) ainsi qu'aux sites de télécommunications.

Elle possède deux volets d'activité :

- La réalisation entre 2006 et 2009 d'un premier réseau en fibre optique et son exploitation : « les routes départementales » de la fibre (2 300 km environ) pour apporter le Très Haut Débit aux entreprises, à des sites publics et zones d'activité. Il dessert plus de 3 500 abonnés professionnels à date.
- La réalisation et l'exploitation d'un réseau radio pour réduire la fracture numérique et apporter un accès Internet à très haut débit (30 Mbits/s) dans les territoires dépourvus d'accès ADSL (8 Mbits/s) et non encore fibrés. Ce réseau repose sur la technologie « THD Radio » permettant un accès à 30 Mbits/s. Il ne dessert plus qu'un peu moins de 1000 abonnés à date.

Les fournisseurs de service qui utilisent le réseau *Sem@for77* proposent leurs offres aux TPE et aux grandes entreprises, ainsi qu'aux sites publics et administrations. Ces solutions comprennent un engagement de qualité de service tels que des débits garantis, des garanties de temps de rétablissement, etc.

Un réseau exploité par une entreprise du même nom

Les collectivités territoriales et leurs groupements disposent de la liberté du choix du mode de gestion pour exploiter leurs services publics. Cette liberté de choix du mode de gestion découle du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Elles peuvent alors décider soit de gérer directement le service soit d'en confier la gestion à un tiers.

La construction, l'exploitation et la maintenance du réseau Sem@for77 sont assurées par la société de projet dédiée Sem@for77 SAS depuis 2006. Cette société fait partie du groupe Altitude Infra depuis le 30 septembre 2021, suite à une opération de cession opérée par le groupe Altice, à la demande de la Commission européenne.

Sem@for77 SAS a ainsi la charge de l'exécution du contrat de délégation de service public (DSP) régissant la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau du même nom. Sem@for77 SAS est ainsi le délégataire de Seine-et-Marne Numérique.

Le réseau Sem@for77 représente un investissement brut d'environ 129M€ sur le territoire seine-et-marnais. Il s'agit d'une infrastructure publique, bien de retour au Syndicat, à la fin du contrat de DSP en novembre 2031.